



# ADAPTER LE RECUEIL DES ACTES CSARR/CSAR\* AUX SPÉCIFICITÉS DE LA NOUVELLE CLASSIFICATION (GROUPES DE RÉADAPTATION) EN SMR

## DURÉE

---

1/2 journée

## OBJECTIFS

---

- Savoir identifier les actes par leurs caractères qualitatifs (actes spécialisés) et quantitatifs (pondération des actes)

## PERSONNES CONCERNÉES

---

Médecins de MPR, Cadres et intervenants paramédicaux de Rééducation-Réadaptation, Médecins DIM ou Responsables PMSI, TIM

## PRÉ-REQUIS

---

Utiliser le CSARR/CSAR ou avoir suivi une formation sur le CSARR/CSAR

## PROGRAMME

---

- Rappels du catalogue CSARR/CSAR\* et descriptif d'un acte
- Description d'une démarche de réadaptation et de la traduction CSARR/CSAR du recueil attendu
- Présentation de groupes de réadaptation
- La nouvelle classification SMR en positionnant l'activité de réadaptation selon 3 modèles particuliers :
  - la pédiatrie
  - l'hospitalisation à temps complet (HC)
  - l'hospitalisation à temps partiel (HTP)
- Les indicateurs d'activité des plateaux techniques de réadaptation à suivre selon les critères du nouvel algorithme pour améliorer la qualité de la description de la prise en charge et la valorisation des séjours
- Etude de cas et réalisation d'exercices à partir de situations apportées par les participants

*\*En 2025, possibilité de coder avec le CSARR ou le CSAR (Catalogue Spécifique des Actes de Réadaptation) applicable en 2026*